

FONDS d'INVESTISSEMENT CLIMATIQUES

PPCR/SC.15/3
21 octobre 2014

Réunion du Sous-comité du PPCR
Washington
18 novembre 2014

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU PPCR

(RÉSUMÉ)

DÉCISION PROPOSÉE

Le Sous-comité du PPCR a examiné le document PPCR/SC.15/3, intitulé *Rapport d'activité semestriel du PPCR*, et se félicite des progrès accomplis dans la promotion du travail du PPCR dans les pays pilotes et programmes régionaux.

I. INTRODUCTION

1. Le présent rapport d'activité semestriel fait le point sur les investissements et activités connexes réalisés dans le cadre des plans d'investissement approuvés au titre du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR) pour la *période du allant 1^{er} avril 2014 au 30 septembre 2014*.

II. QUESTIONS STRATÉGIQUES CONCERNANT LE PPCR

PPCR en cours de mise en œuvre : plus de la moitié des ressources allouées au titre du PPCR ont reçu l'approbation des BMD

2. Au 30 septembre 2014, le montant des contributions annoncées au titre du PPCR s'élève à 1168,3 millions de dollars¹, dont 1109,7 millions de dollars ont été engagés.

3. Les projets et programmes identifiés dans les plans d'investissement et les propositions validées dans le cadre du premier cycle de financement au titre de la réserve destinée à mobiliser le secteur privé constituent la réserve de projets du PPCR. Sur les 75 projets et programmes qui composent cette réserve, représentant un montant total de 1,109 milliard de dollars, 46 projets et programmes totalisant 790,6 millions de dollars (soit 73 % des financements alloués) ont vu leur financement approuvé par le Sous-comité du PPCR. Quarante-deux projets et programmes totalisant 744,51 millions de dollars (soit 67 % des financements alloués) ont également été approuvés par les BMD concernées. Cette réalisation marque une étape importante pour le PPCR, étant donné que la moitié des projets et programmes sont en cours de mise en œuvre. En conséquence, le suivi et les rapports concernant les progrès accomplis vers l'obtention de résultats occuperont désormais une place de plus en plus prépondérante dans le cycle des programmes du PPCR. Un montant de 60,7 millions de dollars comprenant des financements au titre de la phase I et des financements pour la préparation de projets (financement PPG) a été décaissé pour 20 projets et programmes au total. En outre, 29 projets sont en attente de l'approbation du financement par le Sous-comité du PPCR.

4. Chacun des 20 projets et programmes pilotes dispose d'un plan d'investissement établi au titre du PPCR, qui a été approuvé à l'issue d'un processus systématique et inclusif de programmation des ressources allouées dans le cadre du PPCR. Il ressort d'une étude achevée récemment sur les enseignements tirés de la phase préparatoire du PPCR (« Phase I ») que tous les pays jugent le processus de programmation du PPCR utile et que toutes les parties prenantes y adhèrent.

5. Un mécanisme spécialement mis en place pour inciter le secteur privé à investir dans les technologies et les modèles opérationnels intelligents sur le plan climatique a donné lieu à 12 projets et programmes novateurs, ce qui a permis de doubler le nombre d'opérations menées par le secteur privé dans le cadre du PPCR.

¹ Taux de change au 30 septembre 2014

6. Chaque dollar du PPCR a permis de mobiliser 1,6 dollar de plus. Le PPCR devrait mobiliser de 1,7 milliard de dollars de cofinancement.

7. La programmation stratégique des ressources à l'appui d'un mécanisme de développement à l'épreuve des aléas climatiques, tel que préconisé par le PPCR, a été appliquée au Belize. L'approche expérimentée dans le cadre du PPCR, qui prévoit notamment l'élaboration et la mise en œuvre de plans et investissements multisectoriels à l'initiative des pays pour la gestion du changement climatique et du risque de catastrophe, sera utilisée par l'IDA dans au moins 25 autres pays.

Déficit possible de financements disponibles dans le cadre du PPCR à partir d'avril-mai 2015 et durant l'exercice 16

8. Les projections de l'Administrateur sur les capacités d'engagement par rapport à la réserve actuelle de projets et programmes pour lesquels une demande de financement du PPCR devra être soumise au cours des exercices 15 et 16 indiquent que d'ici à avril 2015 il y aura un déficit en termes de capacités d'engagement du PPCR de 20,5 millions de dollars. Après août 2015, au-delà de l'exercice 15, ce déficit atteindra 64,7 millions de dollars.

9. En ce qui concerne les projets dont l'approbation du financement du PPCR est prévue entre avril et mai 2015, d'après les projections de financement actuelles, les ressources disponibles ne permettraient de financer les projets qu'à hauteur de 53 millions de dollars au lieu des 74 millions de dollars prévus. Le Sous-comité du PPCR ne pourra probablement pas approuver les financements de quelques projets et programmes au cours de l'exercice 15, faute de capacités d'engagement de dépenses à hauteur de 20,5 millions de dollars.

10. Le financement au titre du PPCR des projets soumis à partir d'août 2015 pourrait ne pas être approuvé. Si les versements des contributeurs prévus en décembre 2014 ne sont pas perçus, le Sous-comité du PPCR perdra tout pouvoir d'engagement à compter d'avril 2015.

11. Si les versements des contributeurs arrivent à temps, il semble que les projets soumis après août 2015 ne pourront pas être financés, car le PPCR accusera un déficit de ressources de 64,7 millions de dollars. Ce déficit peut être partiellement couvert une fois que les fonds de réserve s'établissant à 59 millions de dollars mis de côté par l'Administrateur pour gérer les risques de change auront été débloqués, que le revenu des placements aura augmenté et que les pertes de change auront été compensées.

12. Le Comité des BMD a confirmé le calendrier d'instruction de deux projets de la réserve du PPCR pour l'exercice 15, qui ont été approuvés par le Sous-comité du PPCR (15,3 millions de dollars en dons et 10 millions de dollars en crédits du PPCR), alors qu'on attend toujours la soumission de 27 projets et programmes pour approbation du financement du PPCR pendant l'exercice 15 (178,85 millions de dollars en dons et 77,15 millions de dollars en crédits du PPCR).

13. Pour l'exercice 16, l'approbation du financement de 6 projets et programmes au titre du PPCR est prévue (350 000 dollars en dons et 42,5 millions de dollars en crédits du PPCR). En l'état actuel des choses, ces projets ne pourront pas être financés compte tenu du déficit financier du PPCR.

14. Les BMD et les pays pilotes ont exprimé leur vive inquiétude quant aux conséquences éventuelles du déficit et au délai prévu pour que le PPCR dispose à nouveau de ressources. L'incertitude concernant ce délai pourrait entraîner des retards dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes du PPCR, et mettre en péril l'approche programmatique, qui est un élément essentiel du PPCR. Dans le cas du secteur privé, compte tenu des risques de discrédit liés à l'incertitude des financements, les projets dont la soumission au Sous-Comité est prévue après mars 2015 pourraient ne pas être menés plus avant.

Rapports sur l'avancement de la mise en œuvre des plans d'investissement établis au titre du PPCR

15. Les points focaux de 14 des 20 programmes du PPCR ont soumis leur rapport sur les résultats pour 2014. Le rapport sur les résultats du PPCR pour l'année 2014, qui fait l'objet du document PPCR/SC.15/Inf.4, fait le tour d'horizon des progrès accomplis vers l'obtention des résultats escomptés au niveau des plans d'investissement du PPCR au regard des cinq indicateurs de base convenus². Ce rapport présente une analyse des résultats du PPCR sur la période allant de la validation des plans d'investissement du PPCR (période de référence) au 31 mars 2014. Il examine également les enjeux et les difficultés rencontrés lors du cycle d'établissement de rapports, ainsi que les mesures prises pour améliorer l'établissement des rapports sur les résultats du PPCR.

16. Tous les pays pilotes du PPCR qui ont soumis un rapport ont fourni des données et des informations par rapport aux indicateurs de base 1 (*Nombre de personnes bénéficiant de l'appui du PPCR pour faire face aux effets du changement climatique*) et 2 (*Degré d'intégration du changement climatique dans la planification nationale, y compris au plan sectoriel*).

17. Il a été jugé difficile de recueillir les informations relatives aux indicateurs de base 3 (*Mesure dans laquelle les ménages, les populations locales, les entreprises et les services publics vulnérables utilisent de meilleurs outils et instruments, et mettent en œuvre de meilleures stratégies et activités, avec l'aide du PPCR, pour faire face à la variabilité et à l'évolution du climat*), 4 (*Données d'observation attestant du renforcement des capacités de l'État et de l'amélioration des mécanismes de coordination pour prendre systématiquement en compte la problématique de la résilience au changement climatique*) et 5 (*Qualité des instruments et des modèles d'investissement sensibles au contexte climatique et mesure dans laquelle ils sont mis au point et expérimentés*). Cette difficulté tient à la formulation plutôt générique des indicateurs et des directives connexes fournies avec les indicateurs de base du PPCR. L'Unité administrative des CIF travaillera avec les points focaux du PPCR et les BMD à l'amélioration des directives et à l'intégration de l'établissement des rapports liés au PPCR aux systèmes nationaux, notamment

² <https://www.climateinvestmentfunds.org/cif/measuring-results/ppcr-results-framework-and-monitoring-toolkit>

en précisant les rôles et responsabilités des différents partenaires dans le suivi et l'établissement des rapports afin d'améliorer la diffusion des directives et la qualité des rapports. Il est prévu que l'Unité administrative des CIF organise des ateliers de formation destinés aux BMD, qui seront à leur tour mieux à même d'aider les points focaux du PPCR dans les pays et organisations régionales à mener à bien leurs missions de suivi et d'établissement de rapports.

18. Une autre observation du rapport sur les résultats du PCCR de 2014 concerne la nécessité de fournir davantage d'informations contextuelles sur le plan d'investissement établi au titre du PPCR. Cela permettrait au Sous-Comité et aux autres parties prenantes de mieux évaluer si les résultats présentés démontrent effectivement que la mise en œuvre du plan d'investissement progresse et que la théorie du changement est toujours valable.

19. Compte tenu des observations ci-dessus, l'ordre du jour de la prochaine réunion des pays et régions pilotes du PPCR prévoit un débat approfondi sur les difficultés liées au suivi et à l'établissement de rapports dans le cadre du PPCR et sur les mesures visant à améliorer la qualité et la soumission en temps opportun des futurs rapports sur les résultats.

20. L'Unité administrative des CIF a continué à animer le Réseau d'information et d'échange sur les bonnes pratiques en ce qui concerne le suivi et l'établissement de rapports dans le cadre du PPCR, à l'appui des pays pilotes du PPCR et des BMD. S'inspirant des premiers enseignements tirés des difficultés qu'ont eues les pays à renseigner certains indicateurs, dans l'année à venir, l'Unité administrative des CIF, travaillant en collaboration avec les BMD, continuera d'améliorer son programme de soutien aux pays pilotes du PPCR.

21. Les projets ci-après constituent quelques exemples de ceux qui sont mis en œuvre et dont les premiers résultats et réalisations sont visibles : a) BAsD : Intégration de la gestion des risques climatiques dans le développement (Népal) ; b) BAfD : Irrigation et renforcement de la résilience climatique à Baixo Limpopo (BLICRP) (Mozambique) ; c) BERD : Renforcement de la résilience climatique du secteur de l'énergie (Tadjikistan) ; d) BIRD : Renforcement de la résilience climatique en Zambie et dans le sous-bassin du Barotse (Zambie) ; e) IFC : Amélioration de la sécurité alimentaire et renforcement de la résilience des agriculteurs (Népal). Le document PPCR/SC.15/Inf.4 examine de manière plus approfondie la question du suivi et de l'établissement des rapports dans le cadre du PPCR.

Gestion des connaissances et Réseau d'information et d'échange sur les bonnes pratiques du PPCR

22. L'examen de la pertinence, de l'adaptabilité et de l'efficacité de l'allocation de ressources au titre de la « Phase I » du PPCR comme modèle potentiel d'amélioration de la préparation des pays à attirer des financements importants et diversifiés à l'appui de l'adaptation est désormais terminé et devrait être publié en décembre 2014. Cet examen repose essentiellement sur les éléments d'information communiqués par les pays et régions pilotes du PPCR au sujet des activités qu'ils ont menées et sur l'expérience qu'ils ont acquise au cours de cette phase ; d'après l'examen, la phase I a permis de soutenir les principaux piliers d'une résilience accrue, à savoir la prise en main par le pays, le renforcement des capacités, la coordination et la consolidation des institutions, et la communication et la collaboration entre les différents groupes de parties

prenantes. Cela dit, la phase I n'a pas réussi à promouvoir la participation du secteur privé et a été parfois freinée par l'insuffisance de capacités dans les pays, problème qu'elle a été conçue pour résoudre. Une série de recommandations ont été formulées qui pourraient éclairer à l'avenir le PPCR et d'autres initiatives comme le Fonds vert pour le climat dont l'objectif est de soutenir la préparation à un développement à l'épreuve du climat et les investissements dans ce type de développement. Les enseignements tirés de la phase I du PPCR ont été diffusés lors d'une session du Forum de partenariat 2014. Un plan de communication globale aidera à diffuser le rapport publié à une plus grande échelle.

23. Afin de mieux comprendre et gérer les risques actuels et futurs que fait peser le changement climatique sur le développement économique et le progrès social, de nombreux projets pilotes du PPCR ont montré que l'amélioration des services hydrométéorologiques et climatologiques était une nécessité prioritaire. Pour que les pays du PPCR approfondissent leurs connaissances sur lesdits services, il est proposé, dans le cadre des CIF, de soutenir, grâce aux investissements approuvés et financés par le PPCR au titre des services hydrométéorologiques et climatiques, la participation d'hydrométéorologues de 13 pays à la quatrième Conférence internationale sur les services climatiques qui se tiendra à Montevideo (Uruguay) du 10 au 12 décembre 2014.

24. Pour soutenir davantage le Réseau d'information et d'échange sur les bonnes pratiques du PPCR, l'Unité administrative des CIF organisera la prochaine réunion des pays pilotes du PPCR début 2015. Le lieu et la date de cette réunion restent à confirmer.

25. L'Unité administrative des CIF travaille de concert avec les BMD à l'identification de projets du PPCR pouvant servir d'études de cas, ciblant les projets dont la mise en œuvre est en bonne voie et dont les enseignements utiles et significatifs pourraient être diffusés, ainsi que des projets précédemment identifiés qui intègrent déjà une démarche d'apprentissage à partir de données concrètes (notamment les projets menés au Bangladesh, au Cambodge et au Népal visés dans le document CTF-SCF/TFC.12/4/Rev.1, intitulé *Approaches to Evidence-Based Learning in the CIF Project Cycle*).